

nulle autre n'a été aussi promptement terminée que la guerre contre les Gaulois. Depuis ce temps, la paix a été solide et constante. Croyez-moi donc, pères conscrits, consommons cette union de deux peuples qui ont des mœurs, des arts, des alliances communes; qu'ils nous apportent leur or plutôt que d'en jouir seuls dans leurs provinces. Ce qu'on croit le plus ancien a été nouveau: Rome prit d'abord ses magistrats parmi les patriciens, puis indistinctement dans le peuple, puis chez les Latins, puis enfin parmi les autres peuples d'Italie. Ceci deviendra ancien à son tour, et ce que nous défendons par des exemples en aura quelque jour l'autorité. »

Nous allons maintenant, appuyé sur une base solide, prendre les choses où les pose l'auteur des Annales, nous voulons dire la réclamation faite par les principaux d'entre les habitants de la Gaule chevelue d'avoir dans Rome le droit de parvenir aux honneurs, *jus adipiscendorum in urbe honorum* et l'opposition violente que cette demande rencontrait dans le Sénat. C'est à cette opposition que s'adresse l'empereur,

Malheureusement, le discours des Tables n'est pas complet, mais l'extrait donné par Tacite supplée à ce qui manque. Nous recourrons à cet extrait toutes les fois qu'il nous semblera nécessaire au développement de la pensée impériale. Néanmoins, il y a des parties où ce recours est impossible. Ainsi, nous ne trouvons, dans les Annales, rien qui puisse combler une lacune initiale des Tables ou, pour mieux dire, de la table à deux colonnes que nous possédons et qui est bien certainement la première. Il a dû exister deux tables; c'est la seconde qui n'a pas été retrouvée. De la première même il ne reste